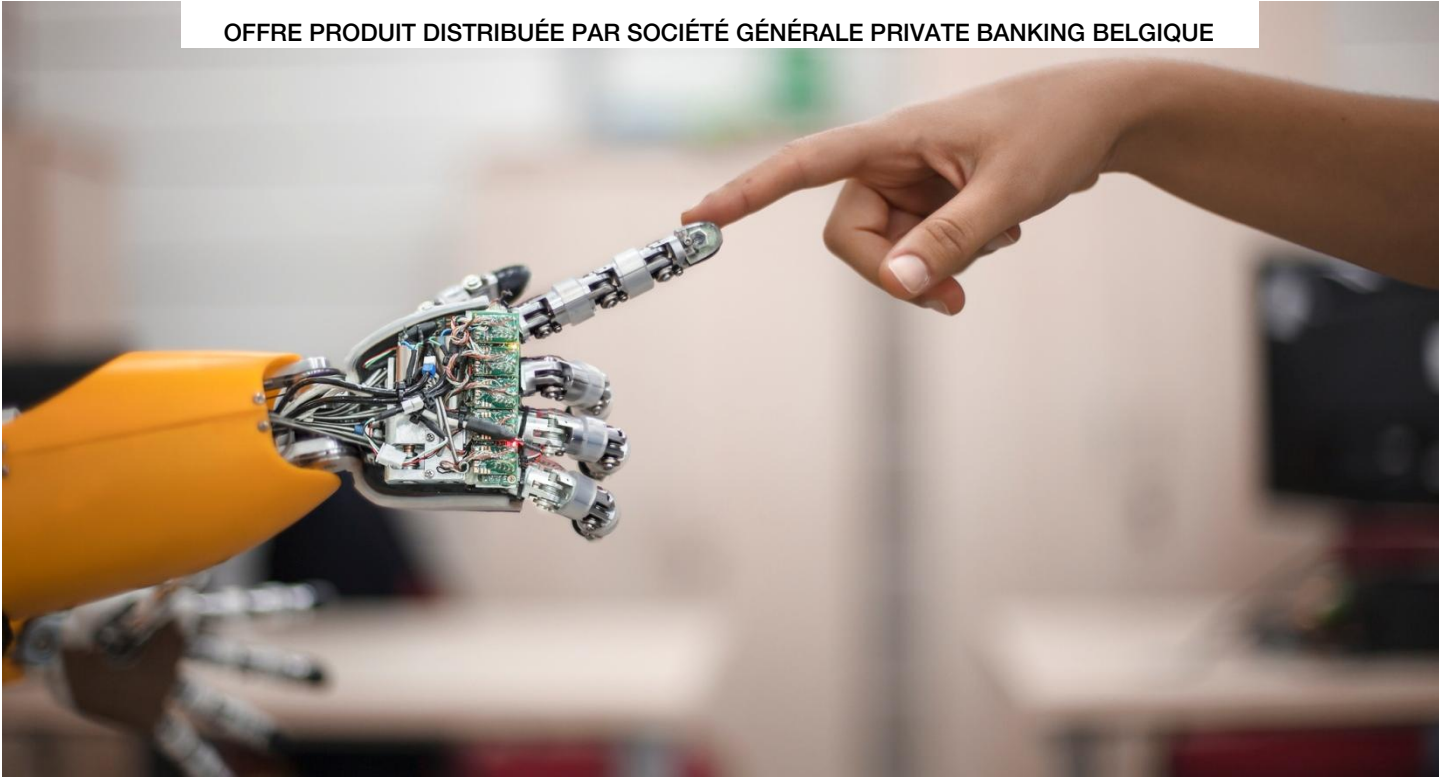


SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022

Cette brochure doit être lue conjointement avec la Termsheet du produit, les Final Terms et le Prospectus.

OFFRE PRODUIT DISTRIBUÉE PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING BELGIQUE



Avec SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022, l'investisseur est exposé à un produit adossé à un Panier⁽¹⁾ composé de 30 actions internationales issues des secteurs de la robotique et de la cyber-sécurité.

Instrument dérivé émis par SG Issuer

- Une durée d'investissement de 5 ans
- Émetteur : SG Issuer, garanti par Société Générale (Moody's : A2, S&P : A)⁽²⁾
- Un risque de perte en capital en cours de vie et à échéance du produit
- Un gain potentiel⁽³⁾ payé à l'échéance lié à la performance du Panier d'actions. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes des actions composant le Panier d'actions.
- **Libellé en USD** : le remboursement potentiel du capital et le versement du gain potentiel seront effectués en USD et peuvent ainsi en cas de conversion en EUR être réduits ou augmentés en fonction des fluctuations du taux de change (l'investisseur pourra donc potentiellement subir une perte en capital en EUR).

⁽¹⁾ Cf. pages 6 à 8.

⁽²⁾ Notations au 04/08/2017. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment.

⁽³⁾ Plus-value soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

TYPE D'INVESTISSEMENT

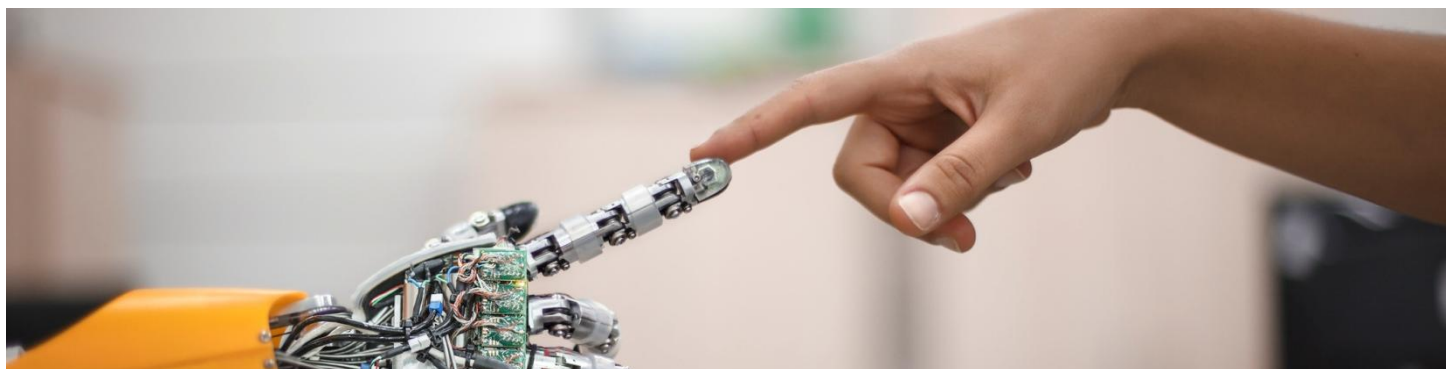
Ce produit est un instrument dérivé libellé en USD. En souscrivant à cet instrument, vous transférez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser à l'échéance :

- Si la performance du Panier d'actions est négative depuis la date de constatation initiale, le capital investi diminué de 100% de cette performance (la perte en capital peut être totale et le montant remboursé nul);
- Si la performance du Panier d'actions est positive depuis la date de constatation initiale, le capital investi augmenté d'un gain⁽¹⁾⁽²⁾ en USD égal à 115% de cette performance.

Si le garant ou l'émetteur fait l'objet d'une faillite ou d'un risque de faillite, vous courez le risque de ne pas pouvoir récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre une partie ou la totalité de la somme investie et du gain éventuel.

PUBLIC CIBLE

Cet instrument complexe s'adresse aux investisseurs qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit proposé et pour évaluer, en fonction de leur situation financière, les avantages et les risques liés à un investissement dans cet instrument complexe. Plus particulièrement, ils doivent être familiarisés avec le Panier d'actions, le risque de change et les taux d'intérêt et doivent accepter un risque de perte en capital.



⁽¹⁾ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

⁽²⁾ Plus-value soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

MÉCANISME DU PRODUIT

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE DES 5 ANS

À la date de constatation finale, le 22 septembre 2022, on observe la performance du Panier par rapport à son niveau à la date de constatation initiale (le 22 septembre 2017).

- ✓ Si la performance du Panier est **négative**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾, le 29 septembre 2022 :

Le capital investi en USD
diminué de 100% de la performance finale du Panier

*Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance.
La perte capital peut être totale et le montant remboursé nul.*

- ✓ Si la performance du Panier est **positive**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾, le 29 septembre 2022 :

100% du capital investi en USD
+
un gain en USD égal à 115% de la performance finale du Panier⁽²⁾

En cas de performance du Panier nulle, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ 100% du capital investi en USD.



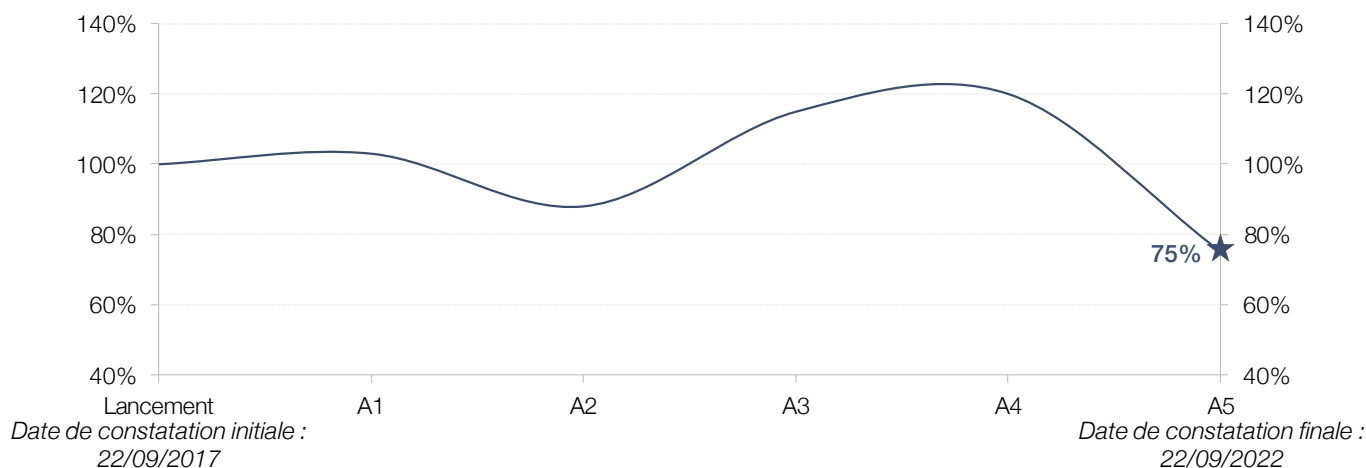
⁽¹⁾ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

⁽²⁾ Plus-value soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

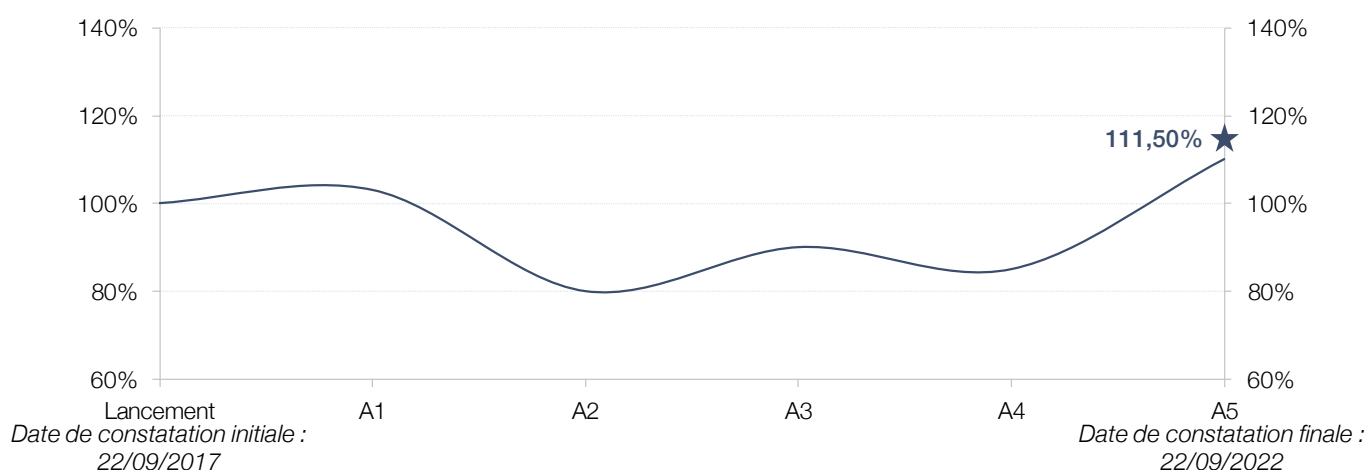
EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne présagent nullement de résultats futurs et ne constituent en aucun cas une offre commerciale de la part de Société Générale Private Banking. **Données hors fiscalité applicable et sous réserve de l'absence de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant. Les rendements actuariels bruts présentés dans ces illustrations sont exprimés en USD. Le rendement actuariel en EUR pourra être influencé de manière positive ou négative par les fluctuations du cours de change EUR/USD.**

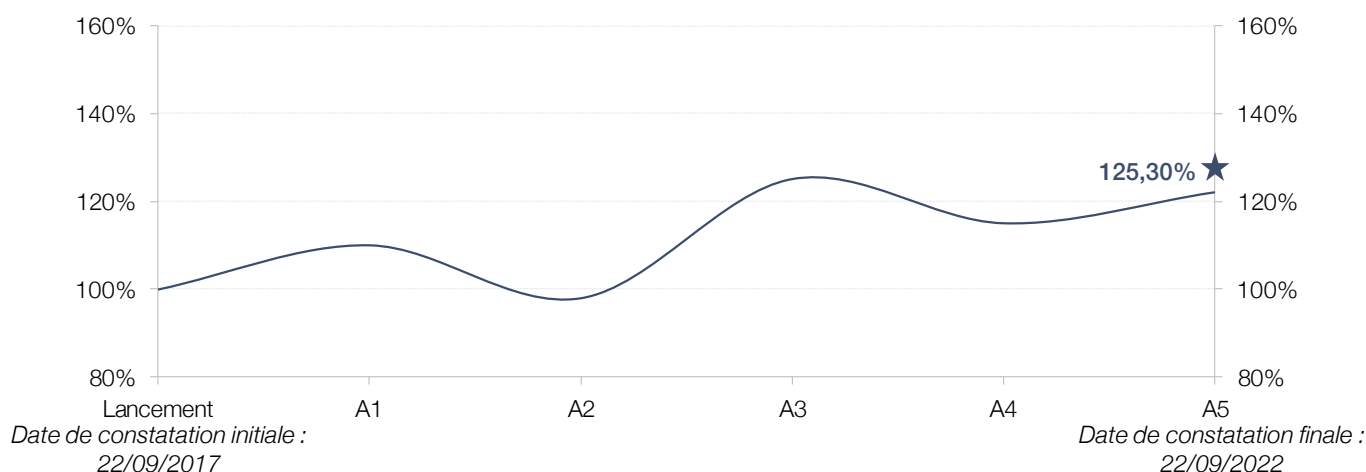
Scénario défavorable



Scénario intermédiaire



Scénario favorable



— Évolution du Panier

★ Valeur de remboursement du produit SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022

Scénario défavorable

- À l'échéance des 5 ans, le Panier enregistre une **performance négative de -25% par rapport à son niveau à la date de constatation initiale.**
- L'investisseur reçoit alors **le capital investi diminué de cette performance négative, soit 75% de son capital investi en USD⁽¹⁾.**
- Ce qui correspond à un **Rendement Actuariel brut de -5,59%⁽²⁾ en USD.**

Scénario intermédiaire

- À l'échéance des 5 ans, le Panier enregistre une **performance positive de +10% par rapport à son niveau à la date de constatation initiale.**
- L'investisseur reçoit alors **le capital investi plus un gain en USD égal à 115% de la performance du Panier, soit 111,50%⁽¹⁾⁽³⁾ du capital investi en USD.**
- Ce qui correspond à un **Rendement Actuariel brut de 2,20%⁽²⁾ en USD.**

Scénario favorable

- À l'échéance des 5 ans, le Panier enregistre une **performance positive de +22% par rapport à son niveau à la date de constatation initiale.**
- L'investisseur reçoit alors **le capital investi plus un gain en USD égal à 115% de la performance du Panier, soit 125,30%⁽¹⁾⁽³⁾ du capital investi en USD.**
- Ce qui correspond à un **Rendement Actuariel brut de 4,61%⁽²⁾ en USD.**

Dans le pire scénario, si le garant ou l'émetteur fait l'objet d'une faillite ou d'un risque de faillite, la performance potentielle peut être perdue et la récupération du capital sera incertaine. Dans ce cas, l'instrument dérivé pourrait être remboursé à la valeur du marché. Cette valeur du marché dépend de la valeur de recouvrement estimée de l'instrument dérivé et peut être de 0% dans le pire des cas.

⁽¹⁾ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

⁽²⁾ Frais et commissions inclus mais précompte mobilier non inclus (cf. Fiche Technique en page 11).

⁽³⁾ Plus-value soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

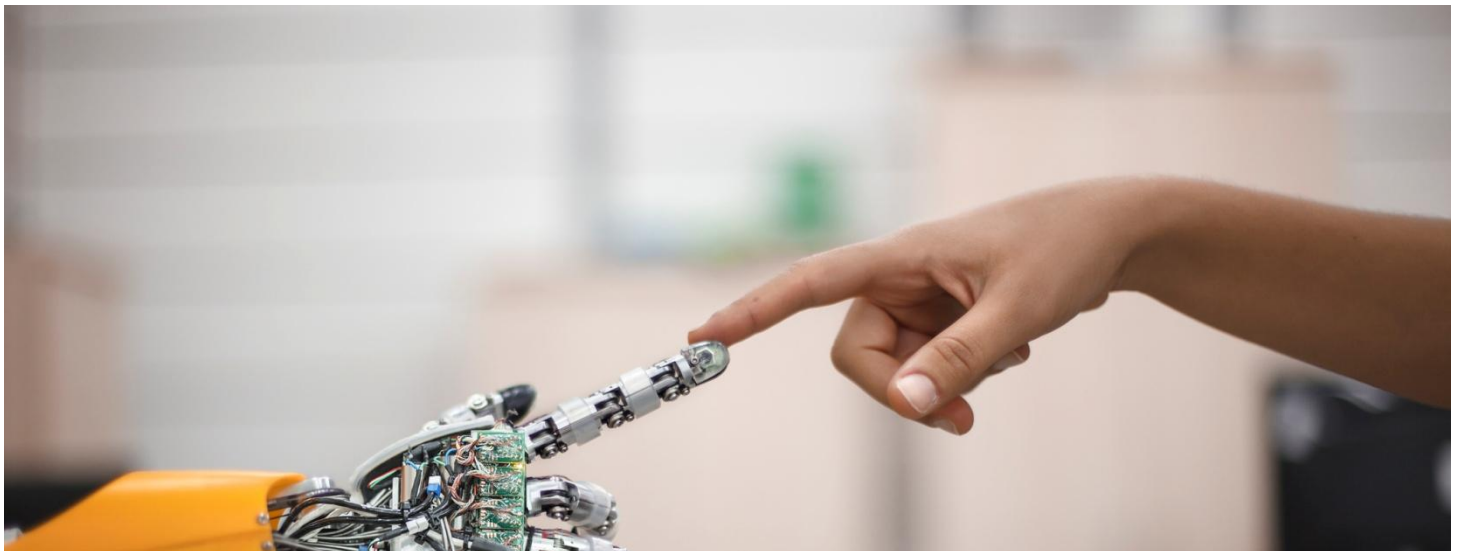
Robotique : La quatrième révolution industrielle

Nous sommes à l'aube d'une révolution technologique qui va fondamentalement changer notre façon de vivre, de travailler et d'interagir les uns avec les autres. Les innovations technologiques des dernières années comme l'intelligence artificielle et analytique, la surveillance à distance, les capteurs sophistiqués ou la robotique ont un impact majeur sur les activités de toutes les industries. L'introduction des nouvelles technologies au sein des chaînes de production telles que les dispositifs pilotés par Internet of Things (IoT) a créé de nouvelles façons de servir les besoins existants à tel point que les chaînes de production industrielles s'en trouvent perturbées. L'intégration de machines connectées et du Big Data analytique a conduit au développement de systèmes innovants visant à aider sur le long terme les entreprises à gagner en efficacité et en productivité. L'entreprise de recherche McKinsey estime l'impact sur l'économie de l'internet industriel à au moins USD 1,4 milliard en 2025. Dans l'ensemble, le passage de la numérisation simple (la troisième révolution industrielle) à l'innovation basée sur des combinaisons de technologies (la quatrième révolution industrielle) encouragera les entreprises à repenser leur mode de fonctionnement. Nous prévoyons que les progrès en robotique ainsi qu'en intelligence artificielle soient des facteurs clés pour le développement des entreprises dans les années à venir.

La sécurité en premier : Prévention contre les failles dans le domaine de la sécurité numérique

Les cybers attaques ont été classées parmi les 10 plus grandes menaces dans le Rapport Global des Risques du Forum Mondial de l'Économie 2017. Avec l'évolution rapide des infrastructures technologiques vers les offres de nouvelles générations telles que l'informatique mobile, Internet of Things et les solutions de stockage de données à travers le cloud, le nombre de faille possible en matière de sécurité numérique a augmenté de façon significative (plus de 80 millions par an dont 70% sont restés non détectées). Il y aura un besoin croissant d'investissement dans les solutions de protection digitale dans les prochaines années, particulièrement aux États-Unis où le coût du cyber-terrorisme est le plus élevé. Le marché global de la cyber-sécurité devrait croître avec un taux moyen de 8,3% par an, passant de 73,7 milliard de dollars en 2016 à 101,6 milliard de dollars en 2020 (source : Internal Data Corporation, 12/10/2016). Nous anticipons que les entreprises ayant une forte exposition aux futures générations de la sécurité numérique devraient gagner des parts de marchés et pourraient s'imposer comme leaders dans les années à venir. De notre point de vue, les entreprises spécialisées dans les réseaux, la sécurisation de contenu, la protection de données, la cyber assurance, la vérification d'identité et l'analyse des machines générant le Big Data devraient en bénéficier le plus.

Source : Equity Solutions, Societe Generale Private Banking au 17/07/2017.



DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE POUR LA DÉTERMINATION DU PANIER DE 30 ACTIONS

Étape 1 : L'univers de départ est composé de 122 entreprises qui font partie de l'ETF Robo Global Robotics and Automation (ISIN : US3015057074) et de l'ETF Purefunds ISE Cyber Security (ISIN : US26924G2012), deux ETF majeurs dans l'industrie de la robotique et de la cyber sécurité, avec des capitalisations boursières respectives de 0,83 milliard de dollars et 1,17 milliard de dollars.

Étape 2 : Cette sélection est ensuite réduite à une liste de 56 noms en intégrant les 122 entreprises au sein du modèle Alphagen*, avec pour sélection seulement les entreprises classées « Très Attractive » et « Attractive », excluant ainsi les entreprises classées « Peu Attractive » ou ne faisant pas partie de l'univers Alphagen. Cette deuxième étape a été réalisée le 29 mai 2017.

Étape 3 : Pour la dernière étape, sont retenues les 15 entreprises avec la plus grosse capitalisation boursière faisant partie de l'ETF Purefunds ISE Cyber Security et les 15 faisant partie de l'ETF Robo Global Robotics, donnant la sélection finale des 30 entreprises. Les 30 actions sont équipondérées.

* Alphagen est un modèle quantitatif de classement de société propriétaire à Société Générale Private Banking Belgique. Basé sur 4 styles de gestion pondérés (croissance, valorisation, qualité et dynamique des prévisions financières), ce modèle fournit des recommandations relatives (Très attractive, Attractive ou Peu attractive) qui dépendent du classement des titres dans l'univers d'investissement retenu. Ceci implique que ces recommandations sont attribuées à un univers spécifique (marché et industrie). Une entreprise « Très Attractive » est une meilleure opportunité comparativement à son marché et son industrie.



ZOOM SUR LE PANIER D' ACTIONS

COMPOSITION DU PANIER D' ACTIONS

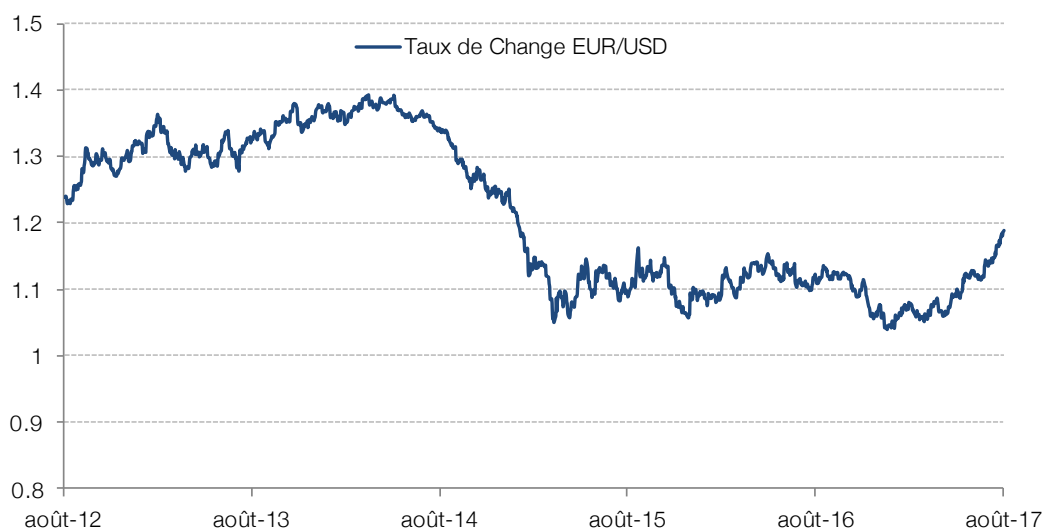
#	SOCIÉTÉ	PAYS	CODE BLOOMBERG
1	ABB LTD	SUISSE	ABBN VX Equity
2	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	ETATS-UNIS	AKAM UW Equity
3	BAE SYSTEMS PLC	ROYAUME-UNI	BA/ LN Equity
4	CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES LTD	ISRAEL	CHKP UW Equity
5	CYBERARK SOFTWARE LTD	ISRAEL	CYBR UW Equity
6	DASSAULT SYSTEMES SA	FRANCE	DSY FP Equity
7	DEERE & CO	ETATS-UNIS	DE UN Equity
8	DENSO CORP	JAPON	6902 JT Equity
9	F5 NETWORKS INC	ETATS-UNIS	FFIV UW Equity
10	FANUC CORP	JAPON	6954 JT Equity
11	FORTINET INC	ETATS-UNIS	FTNT UW Equity
12	GEMALTO NV	PAYS-BAS	GTO NA Equity
13	INTUITIVE SURGICAL INC	ETATS-UNIS	ISRG UW Equity
14	JUNIPER NETWORKS INC	ETATS-UNIS	JNPR UN Equity
15	KEYENCE CORP	JAPON	6861 JT Equity
16	MICROCHIP TECHNOLOGY INC	ETATS-UNIS	MCHP UW Equity
17	MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JAPON	6503 JT Equity
18	NORTHROP GRUMMAN CORP	ETATS-UNIS	NOC UN Equity
19	NVIDIA CORP	ETATS-UNIS	NVDA UW Equity
20	PALO ALTO NETWORKS INC	ETATS-UNIS	PANW UN Equity
21	PROOFPOINT INC	ETATS-UNIS	PFPT UQ Equity
22	ROCKWELL AUTOMATION INC	ETATS-UNIS	ROK UN Equity
23	SCHNEIDER ELECTRIC SE	FRANCE	SU FP Equity
24	SCIENCE APPLICATIONS INTERNATIONAL CORP	ETATS-UNIS	SAIC UN Equity
25	SIEMENS AG	ALLEMAGNE	SIE GY Equity
26	SMC CORP	JAPON	6273 JT Equity
27	SPLUNK INC	ETATS-UNIS	SPLK UW Equity
28	SYMANTEC CORP	ETATS-UNIS	SYMC UW Equity
29	TREND MICRO INC	JAPON	4704 JT Equity
30	VERINT SYSTEMS INC	ETATS-UNIS	VRNT UW Equity

Source : Bloomberg au 04/08/2017. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

UN PRODUIT LIBELLÉ EN USD

Le remboursement potentiel du capital et le versement du gain potentiel seront effectués en USD. Dans le cas d'un investisseur dont la devise de référence serait l'EUR et qui ne souhaiterait pas réinvestir en USD mais plutôt convertir son capital et le gain potentiel en EUR, il convient de noter que ce montant libellé en EUR peut être inférieur ou supérieur au capital initialement investi ou au montant du gain potentiel perçu en raison du risque de change.

Évolution historique du taux de change EUR/USD (du 04/08/2012 au 04/08/2017)



Au 4 août 2017, 1 EUR valait 1,1885 USD.

Pour acquérir une coupure de 1.000 USD à ce cours, vous devriez payer 841,40 EUR (hors frais).

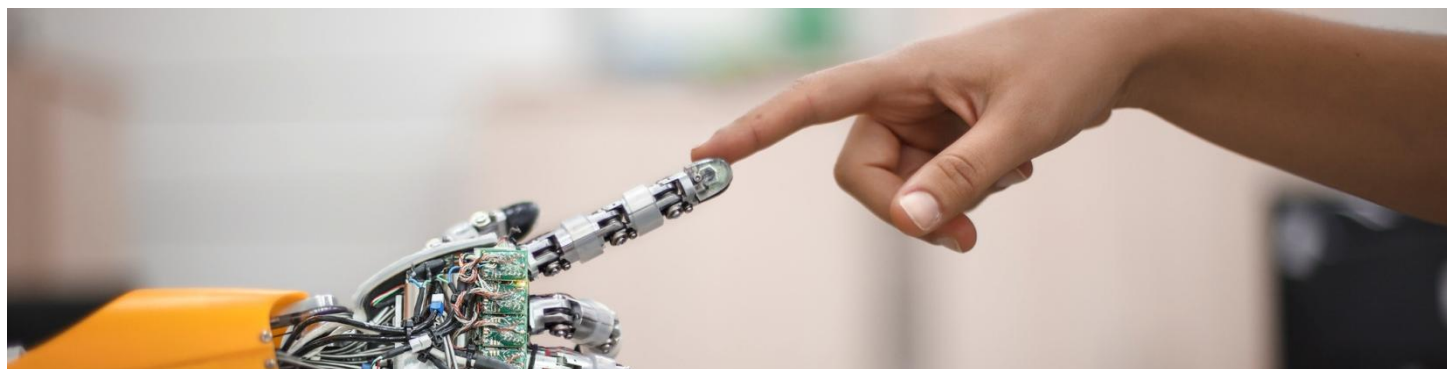
Si à l'échéance, le dollar Américain s'est affaibli de 10% contre l'euro, à 1,3206 USD pour 1 EUR, la coupure de 1.000 USD vaudra 757,26 EUR. La valeur de votre capital investi aura donc baissé de 10%.

À l'inverse, si le dollar Américain s'est apprécié de 10% contre l'euro, à 1,0805 USD pour 1 EUR, la coupure de 1.000 USD vaudra 925,54 EUR. La valeur de votre capital investi aura donc augmenté de 10% et vous aurez ainsi réalisé une plus-value de 10% sur la devise.

ZOOM SUR LE TAUX DE CHANGE EUR/USD

La parité EUR/USD devrait poursuivre sa hausse (i.e. affaiblissement de l'USD contre l'EUR), à mesure que se confirment les signes d'une sortie de sa phase de consolidation des deux dernières années. Les marchés sont rassurés quant aux risques politiques (victoire d'Emmanuel Macron) tandis que les données économiques en Europe surprennent à la hausse. La Banque Centrale Européenne demeure prudente mais le moment où elle devra clarifier la normalisation de sa politique monétaire se rapproche, ce que commencent à anticiper les taux longs européens, soutenant la monnaie unique. La possibilité de baisse de l'EUR/USD est désormais limitée, puisque le dollar a certainement connu un pic dans la mesure où le marché a intégré que les hausses de taux menées par la Fed seraient très graduelles.

Source : SG Cross Asset Research, au 04/08/2017.



Source du graphique : Bloomberg, du 04/08/2012 au 04/08/2017. LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

PRINCIPAUX RISQUES

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : L'investisseur est exposé à une éventuelle perte de la totalité de son capital initial investi à maturité, et en cours de vie en cas de rachat avant maturité.

RISQUE DE CRÉDIT : L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur et du Garant Société Générale (qui bénéficie d'une notation A selon S&P et A2 selon Moody's). Si l'Émetteur et/ou le Garant font l'objet d'une faillite ou d'un risque de faillite, l'investisseur peut perdre la totalité ou une partie de son capital de départ. Une détérioration de la perception du risque de crédit du Garant peut avoir des répercussions sur le prix du marché de SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand. Si, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'Émetteur et/ou du Garant, elle pourrait décider de prendre des mesures affectant la valeur des Notes (bail-in) ; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du montant investi et du gain éventuel et peut se voir imposer une conversion en actions de capital du montant des créances qu'il possède sur l'établissement financier.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS AFFECTANT LE (OU LES) SOUS-JACENT(S) : En cas d'événement externe, non imputable à l'émetteur, ayant un impact important sur le sous-jacent et ne permettant pas de procéder à un ajustement en conformité avec les lois et les réglementations applicables, l'Émetteur pourra procéder au remboursement anticipé des Notes. Le montant remboursé à chaque investisseur correspondra à la valeur de marché du produit sans frais et tout en tenant compte par ailleurs du remboursement des éventuels frais de structuration payés à l'Émetteur et calculés sur une base pro rata temporis par rapport à l'échéance résiduelle du produit. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des Notes. Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le Programme d'Emission (pages 446 à 455).

RISQUE DE FLUCTUATION DU PRIX : L'investisseur doit être conscient que le cours de SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022 peut, pendant la durée de ce produit, être inférieur au montant du capital investi. Il peut alors subir une perte en capital en cas de revente avant l'échéance. De plus, il doit veiller à ce que son horizon d'investissement corresponde à la durée d'investissement de SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022. Jusqu'à l'échéance, le prix du produit peut être volatile, en raison de l'évolution des paramètres du marché et en particulier de l'évolution du Panier d'actions, des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit du garant. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement.

RISQUE DE CHANGE : Le produit étant libellé en USD, si vous souhaitez convertir votre capital potentiel et votre gain potentiel en EUR, ces montants pourront être réduits ou augmentés en fonction des fluctuations du taux de change. Ce risque se matérialise particulièrement pour les investisseurs ne possédant pas de compte en devise USD.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Ce titre est listé sur la Bourse du Luxembourg. La cotation ne garantit cependant pas le développement d'un marché actif permettant sa négociation. Société Générale assurera la liquidité de ce produit en se portant acquéreur (fourchette achat/vente de 1%) sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra les vendre au prix (hors frais de courtage/taxe sur les opérations de bourse/frais de sortie/impôts éventuels) déterminé par Société Générale en fonction des paramètres du moment (Cf. Fiche technique, rubrique « Revente avant l'échéance »).

RISQUE DE RENDEMENT : Investir dans ce produit comporte un risque inhérent au marché boursier. Si la performance du Panier d'actions entre la date de constatation initiale et la date de constatation finale est négative, l'investisseur subira une perte en capital à l'échéance qui peut être totale.

RISQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ EN CAS DE FORCE MAJEURE : En cas de force majeure, qui doit s'entendre uniquement comme un cas d'impossibilité insurmontable pour l'Émetteur d'exécuter ses obligations sans que cela lui soit imputable et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Émetteur pourra notifier les investisseurs du remboursement anticipé des Notes. Le montant remboursé à chaque investisseur correspondra à la valeur de marché du produit, sans frais autres que ceux inévitables pour procéder à ce remboursement anticipé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des Notes. Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le Programme d'Emission (pages 187 à 256).

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DE DROIT BELGE : L'émetteur déclare avoir rendu les clauses abusives relatives au produit incluses dans le prospectus de base passeporté hors application via les conditions définitives.

DISPONIBILITÉ DU PROSPECTUS : Les « Notes » SG Issuer (LU) 5Y USD Outperformer Note 09/2022 émises par SG Issuer décrites dans le présent document font l'objet de « Final Terms » (Conditions Définitives datées du 10/08/2017 (les « Final Terms »)) dans le cadre du Debt Instruments Issuance Programme daté du 27/06/2017 (complété par le supplément du 31/07/2017) et approuvé par la CSSF le 27/06/2017 comme étant conforme à la directive 2003/71/EC (Directive Prospectus) telle qu'amendée (incluant l'amendement fait par la Directive 2010/73/EU). Le Prospectus de Base, les éventuels suppléments à ce Prospectus, son résumé en français, les Conditions Définitives et le résumé spécifique en langue française de l'émission sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Société Générale Private Banking et sur <https://www.privatebanking.societegenerale.be/fr/oplossingen-maat/varia/gestructureerde-producten-nieuwe-publieke-uitgiftes>. Avant l'acquisition du produit, les investisseurs sont invités à lire l'intégralité des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique « Facteurs de Risques » de ce Prospectus et à la Partie B point 8 des Conditions Définitives. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur. En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, les investisseurs disposent d'un droit de retrait de 2 jours.

PLAINTES : En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Kortrijksesteenweg 302, 9000 Gent; ou via email à customercare@sgpriv.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, Ombudsfm asbl - North Gate II - Boulevard du Roi Albert II 8 - 1000 Bruxelles (www.ombudsfm.be).

FICHE TECHNIQUE

Type	Instrument dérivé de droit anglais
Code ISIN	XS1622949540
Émetteur	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale)
Garant	Société Générale (S&P A (stable), Moody's A2 (stable) au 04/08/2017). Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites https://www.spratings.com/en_US/understandingratings et https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004 . Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur/du garant. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation. Si une de ces notations devait baisser pendant la période de commercialisation, les clients de Société Générale Private Banking ayant souscrit à ce produit en seront informés.
Devise	USD
Durée	5 ans
Prix d'émission	100%
Sous-jacent	Panier équipondéré de 30 actions (cf. page 8).
Période de commercialisation	Du 14/08/2017 au 22/09/2017
Valeur Nominale	1.000 USD
Montant minimum d'investissement	1.000 USD
Date d'émission	29/09/2017
Date de constatation initiale	22/09/2017
Date de constatation finale	22/09/2022
Date d'échéance	29/09/2022
Frais et commissions	Frais de distribution : Société Générale versera à Société Générale Private Banking une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 1,00% du montant des Titres effectivement placés. Ces frais de distribution et tous les autres frais éventuels facturés par l'émetteur pour la structuration et le lancement du produit sont déjà inclus dans le prix d'émission. Frais de sortie : Un courtage de maximum 1% est dû en cas de vente (sur le marché secondaire) du produit avant la date d'échéance. Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre banquier privé Société Générale Private Banking ou consulter https://www.privatebanking.societegenerale.be/fr/legal-information/reglementen-kiids/ Frais de garde : Des frais de garde sont dus, veuillez contacter votre banquier privé Société Générale Private Banking ou les retrouver sur le site, section Dépliant tarifaire: https://www.privatebanking.societegenerale.be/fr/legal-information/reglementen-kiids/ Frais de change : L'investisseur qui ne dispose pas d'un compte en dollars américains devra, outre les frais intrinsèques au produit, supporter les frais de change lors de l'acquisition de dollars américains en vue de souscrire au produit (cours vendeur du marché à la date de l'opération) et/ou de la vente de dollars américains lors de l'encaissement des gains et/ou du remboursement à l'échéance (cours acheteur du marché à la date de l'opération).
Fiscalité belge	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (04/08/2017) à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales : <ul style="list-style-type: none">• Prêcompte mobilier : 30%• Taxes sur les opérations boursières : Aucune sur le marché primaire et 0,27% sur le marché secondaire (maximum 1.600 EUR).
Profil d'investisseur	Ce produit s'adresse plus particulièrement à des investisseurs présentant un profil de risque dynamique. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Votre banquier privé Société Générale Private Banking devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, votre banquier privé Société Générale Private Banking doit vous en avertir. Si votre banquier privé Société Générale Private Banking vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.
Revente avant l'échéance	Dans des circonstances normales, Société Générale fournit un prix indicatif quotidien (fourchette achat/vente de 1%, cf. risque de liquidité en page 10). Le prix proposé par Société Générale ne comprend pas les frais de courtage, la taxe sur les opérations de bourse, les frais de sortie et les impôts éventuels.
Publication de la valeur liquidative	Pour plus d'informations sur la valeur du produit en cours de vie, veuillez contacter votre banquier privé ou vous rendre sur le site suivant : https://www.privatebanking.societegenerale.be/fr/solutions-mesure/diversification/produits-structures-valuations/

